

# LICENCE PRO

## DÉVELOPPEMENT DE PROJETS DE TERRITOIRES

### PARCOURS EDL : ENTREPRISES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

#### PRÉSENTATION

Le parcours EDL prépare des professionnels capables d'assurer l'interface entre les multiples logiques d'acteurs, de coordonner, accompagner et développer leurs projets d'entreprise, d'en comprendre les stratégies, et d'intégrer les enjeux du développement local durable.

La Licence Professionnelle EDL s'appuie sur :

- ▶ **des apports théoriques** relatifs à la connaissance des processus d'activation des ressources territoriales par des acteurs multiples, à l'analyse économique, à l'approche géographique et à l'approche gestionnaire et juridique de l'entreprise.
- ▶ **des enseignements en prise avec le terrain** : analyse de cas concrets, visites de terrain, implication de professionnels pour connaître les principes, les acteurs et les politiques d'appui au développement local dans les territoires ruraux.
- ▶ **des outils méthodologiques** : diagnostic territorial, conduite d'entreprise, gestion de projets, communication, SIG, langues vivantes.
- ▶ **des situations de professionnalisation** : stage et projets tuteurés qui répondent à une commande réelle d'un partenaire professionnel.

#### LES ATOUTS

Les atouts de la formation portent sur une très forte ouverture avec le monde professionnel ; une très bonne reconnaissance de la formation par les milieux professionnels et sur une réponse à un besoin sur le marché de l'emploi de professionnels aptes à intégrer les enjeux actuels du développement local durable dans le secteur public comme dans les entreprises ou associations.

- ▶ Taux d'insertion à 30 mois supérieur à 70 % et taux de réussite supérieur à 95 %
- ▶ C'est la seule formation de ce type dans l'environnement régional.

#### COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation les étudiants auront acquis les compétences pour :

- ▶ Analyser les dynamiques territoriales et les stratégies des acteurs publics et privés d'un territoire
- ▶ Connaître les méthodes de montage de projet, le fonctionnement des entreprises, les acteurs et procédures du développement territorial, principalement en espace rural.



- ▶ Mobiliser les acteurs et les ressources d'un territoire et les procédures de développement territorial.
- ▶ Elaborer le plan d'action d'un projet de développement
- ▶ Déployer un projet de développement : communication interne et externe, la coordination du réseau de partenaires institutionnels
- ▶ Mobiliser les dispositifs d'action publique à destination des acteurs d'un territoire.
- ▶ Déployer des solutions de marketing territorial

#### STAGE ET PROJET

Les étudiants doivent effectuer un stage de 14 semaines minimum (à raison de 35 heures/semaine). Les structures ayant accueilli des stagiaires sont des collectivités (revalorisation des centres bourgs), des consulaires (création d'un festival des saveurs, création de marque), des bureaux d'études (marketing territorial), PNR (développement de la marque Valeur Parc), des associations (développement de la pratique sportive) et des entreprises privées (stratégie de communication de l'entreprise, développement de partenariats). Les stages se déroulent en continu, en France ou à l'étranger.

La recherche de stage est faite par l'étudiant. Un accompagnement à la recherche de stage y est organisé sous la forme d'ateliers pour apprendre à présenter son parcours et identifier ses compétences et ses savoir-faire. Ils sont complétés par un journée d'entraînement à l'entretien d'embauche assurée par des partenaires professionnels du territoire.

Le projet tuteuré est conduit en groupe de 3 à 5 étudiant.e.s, en rapport avec une structure professionnelle, durant 8 semaines au S1 et 12 semaines au S2

## ” LES ENSEIGNEMENTS

### Premier semestre ..... ECTS HEURES

Connaitre les territoires et les stratégies d'entreprise	7	80
Comprendre les démarches du développement local durable	8	90
Ecouter et accompagner un porteur de projet	3	25
Communiquer autour d'un projet	3	20
SIG	3	25
Projet tuteuré collectif 1	6	50

### Second semestre ..... ECTS HEURES

Stage en entreprise	13	
Projet tuteuré collectif 2	7	130
Les entreprises rurales dans la transition écologique	8	110
Langues vivantes	2	20
Stage en entreprise	15	

## ➔ CANDIDATER

Le parcours EDL est accessible aux titulaires d'un diplôme Bac+2 (Licence 2, BTS, DUT, L2). Les candidats ne disposant pas d'un tel diplôme, mais pouvant justifier d'une expérience professionnelle en lien avec la formation, peuvent engager une procédure de Validation des Acquis Professionnels.

### Profil des candidats

- ▶ BTSA Développement et Animation des espaces ruraux (DATR) et Analyse et conduite de systèmes d'exploitation (ACSE)
- ▶ BTS & BTSA : Action commerciale ; Aménagement paysager ; Animation et gestion touristique ; Assistant de gestion ; Assistant manager ; Assurance ; Comptabilité-Gestion ; Géomètre-topographe ; Gestion et protection de la nature (GPN) ; Gestion forestière ; Hôtellerie ; Management des Unités Commerciales (MUC) ; Mercatique ; Tourisme.
- ▶ Licence 2 : Géographie, Sociologie, AES, Economie et Gestion.
- ▶ DUT : Gestion des entreprises et administrations, DUT carrières sociales.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur **eCANDIDAT** :

<https://ecandidat.univ-tlse2.fr>.

## ✂ ET APRÈS ?

### Secteurs d'activités

conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics, Développement territorial, métier de l'aménagement du territoire

### Métiers à l'issue du diplôme

- ▶ Chargé de mission dans le champ du développement économique auprès de collectivités territoriales ou de leurs prolongements. (Communautés de communes, Syndicats intercommunaux, Services économiques des Conseils généraux et régionaux), des services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DRAAF, DDT...) ou de structures socio-professionnelles, responsable de l'appui aux porteurs de projet d'entreprises en territoire rural
- ▶ Chargé de projet en aménagement du territoire au sein des Chambres consulaires, des collectivités territoriales, des structures responsables des Petr, des organismes de conseil aux entreprises ou de conseil agricole (dont les Centres de gestion).
- ▶ Conseiller en gestion d'entreprise
- ▶ Animateur et médiateur des collectivités territoriales
- ▶ Entrepreneur, pouvant combiner des activités complémentaires dans les domaines de l'artisanat, de l'agriculture, du tourisme, des services aux populations, ... (dans le cas de personnes disposant au préalable de compétences techniques approfondies, complétées grâce à la licence professionnelle par des capacités à identifier et mobiliser des ressources spécifiques territoriales en faveur d'un projet d'entreprise).

### Ils, elles, sont devenu·e·s

- ▶ Animatrice et coordinatrice d'une épicerie solidaire dans une entreprise sous statut coopératif
- ▶ Assistante commerciale, salariée d'une entreprise privée
- ▶ Chargé de développement économique, cadre intermédiaire de la fonction publique
- ▶ Chargé de développement territorial, cadre intermédiaire de la fonction publique territoriale.

### ▶ Pour en savoir plus sur les possibilités d'insertion :

– Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle : [scuio-ip@univ-tlse2.fr](mailto:scuio-ip@univ-tlse2.fr) | 05 61 50 45 15